



Communiqué de presse

Jeudi 7 juin 2012

Journée mondiale des océans : en attendant Rio

Le président de la République Les chefs sera présent à Rio du 20 au 22 juin, aux côtés des autres chefs d'Etat et de gouvernement, pour célébrer le 20^{ème} anniversaire du Sommet de la Terre de 1992. A l'occasion de la Journée mondiale des océans du 8 juin, FNE rappelle l'urgence de repenser la gouvernance internationale pour protéger les océans, notre patrimoine commun.

La biodiversité marine : le parent pauvre du droit international

Alors que les scientifiques ne cessent de tirer la sonnette d'alarme sur la santé de nos océans, les activités humaines en haute mer sont libres et quasiment pas encadrées. Au-delà des zones de juridiction nationale, la communauté internationale continue de se référer au principe fondateur de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer : la liberté.

Vieille de 30 ans, cette Convention laisse ainsi près de 70% de nos océans aux appétits commerciaux et/ou nationaux. Situation qui a, par exemple, empêché de prendre des mesures de protection concrètes lors de la Conférence de Nagoya en 2010. Les demandes de brevets sur le vivant en milieu marin sont en augmentation spectaculaire depuis quelques années. Qui fait quoi, où et comment ? Difficile aujourd'hui de le savoir.

A Rio : débloquer les négociations internationales sur les océans

Pour que la haute mer ne devienne pas un nouveau « Far West », les chefs d'Etat et de gouvernement peuvent clairement débloquer des négociations souvent trop lentes sous l'égide de la Convention sur le droit de la mer. Pour France Nature Environnement, il est possible de négocier un Protocole additionnel à la Convention sur le droit de la mer afin de donner un statut juridique à la haute mer.

Bruno Genty, président de FNE, s'inquiète de la situation alarmante de nos océans et précise : « *La France, deuxième espace maritime mondial, a une responsabilité de poids au sein de la communauté internationale. L'engagement que pourra prendre François Hollande à Rio doit être à la hauteur de cette responsabilité.* »